

# RAPPORT FINAL

---

**Pour la période du 15 février 2015 au 31 mars 2017**

Remis par le Collège Éducentre

Au

Réseau des Cégeps et des Collèges Francophones du Canada

## **Titre du projet :**

**CONSOLIDATION DU PARTENARIAT DE L'OUEST ET DU NORD POUR L'AVANCEMENT DES  
SERVICES, COURS ET PROGRAMMES EN FRANÇAIS**

Rédigé par **Yvon Laberge**

Directeur général

Collège Éducentre

**CONSOLIDATION DU PARTENARIAT DE L'OUEST ET DU NORD POUR L'AVANCEMENT DES  
SERVICES, COURS ET PROGRAMMES EN FRANÇAIS: Rapport final - 2015-2017**



---

## 1. Contexte :

Ce projet visait à accompagner la consolidation des activités du *Consortium de l'Ouest et du Nord pour l'éducation postsecondaire et la formation* (CONEPF). Les bases d'un partenariat regroupant 7 institutions ont été posées ces dernières années grâce à un appui financier du RCCFC et d'un engagement ferme des groupes membres de travailler en collaboration afin de mieux servir les besoins de formation de la population francophone qui vit en minorité sur leurs territoires. Le CONEPF est composé des institutions suivantes : le Centre collégial de l'Alberta (AB), le Collège Mathieu (SK), le Collège Nordique francophone (TNO), l'Association franco-yukonnaise (YK), le Collège Éducacentre (CB), L'École technique et professionnelle – Université de Saint-Boniface (MN) et de Pluri-elles (Manitoba) inc (MN). La conjoncture actuelle mettant ces institutions face à des enjeux provinciaux et nationaux de taille et des besoins nouveaux, elles ont étudié la possibilité de mettre en commun leurs ressources, parfois limitées, afin de mieux servir leurs communautés.

Lors d'une rencontre à Winnipeg en 2014 les membres ont identifié les enjeux, les défis et les opportunités dans chaque province et territoire membre en rapport avec la formation collégiale et continue en français et de jeter les jalons d'un plan stratégique sur cinq ans. Les membres du CONEPF se sont engagés dans une entente formelle à partager leurs expertises en vue de rendre l'accès à un plus grand nombre de cours et de programmes de qualité dans un esprit de collaboration en évitant la concurrence. À cette date, les principaux enjeux identifiés étaient :

- Quatre des sept membres étaient en voie de rechercher une reconnaissance officielle qui leur permettra d'émettre des certificats et des diplômes. Le processus d'accréditation varie d'une province ou territoire à l'autre, mais la base de l'argumentaire demeure la même et les résultats escomptés se ressemblent. Tous les membres doivent défendre la légitimité de leur institution auprès des instances gouvernementales à tous les paliers. L'existence même du CONEPF appuie la légitimité des institutions membres et apporte un support aux revendications. On considérait que dans un tel contexte il faudrait partager des ressources, argumentaires et stratégies entre les membres afin d'accélérer le processus d'accréditation.

- Les membres du CONEPF ont tous développé des expertises ou des programmes et cours dans des domaines spécifiques (au niveau collégial et en formation continue) qui pourraient être partagés. Il a été convenu de développer des processus de mise en commun des ressources de chacun. Prenons à titre d'exemple les ententes interinstitutionnelles sur l'échange de cours et de programmes ou encore la co-crédation de nouveaux cours.
- La question du partage de cours et de programmes ne peut se faire sans considérer la mobilité des étudiants. Est-il possible d'envisager que les étudiants inscrits dans une institution puissent suivre des cours dans plus qu'une institution du CONEPF et ainsi faire reconnaître les crédits ? *A priori*, cela ne devrait pas poser problème, mais il faut prévoir toutes les modalités nécessaires pour que cela puisse se réaliser. Quelques questions méritent toutefois d'être soulevées: est-ce que nous devons facturer le même prix pour les cours et programmes ? Est-ce que les modalités et exigences d'inscriptions se ressemblent ? Comment assurer le sentiment d'appartenance à l'institution « mère » de l'étudiant ?
- Comme il l'a été constaté plus tôt, les différents partenaires possèdent différentes ressources et expertises. Comment donc pouvons-nous mieux partager ces ressources et en créer d'autres conjointement dans le but de maximiser l'utilisation et l'impact de nos ressources limitées, et ce en vue d'améliorer la qualité de nos cours, programmes et services ? Par exemple, est-il possible d'identifier des meilleures pratiques et d'en faire le *modus operandi* de toutes les institutions membres ? Pouvons-nous travailler ensemble sur le développement de formation professionnelle des professeurs, instructeurs et du personnel administratif ? Y a-t-il lieu de partager certaines fonctions telles les conseillers en orientation, les conseillers pédagogiques, les techno-pédagogues ?

## 2. Objectifs généraux du projet :

Rappelons que les objectifs spécifiques du projet 2014-2015 étaient les suivants :

1. Encourager un lieu de partage et d'échange d'information, de documents et de stratégies en ce qui porte sur l'accréditation;
2. Compléter la grille comparative des programmes et cours en ajoutant le volet de formation de base et les cours et programmes qu'on souhaite ajouter dans les trois prochaines années;
3. Préparer le terrain pour la révision/développement/adaptation d'un programme d'administration des affaires et pour le médiatiser;
4. Créer un lieu de partage des outils pour l'évaluation de la qualité des cours et programme qui soit dynamique et facile d'utilisation;
5. Développer une grille qui regroupe les opportunités offertes par chaque membre sur la formation professionnelle des professeurs, instructeurs et du personnel administratif;

6. Explorer la possibilité de créer un programme crédité de formation en andragogie ou éducation des adultes;
7. Créer un mécanisme de coordination et de mise en commun de projets permettant aux membres de maximiser l'accès aux possibilités qui s'offrent dans le domaine des compétences essentielles.
8. Consolider davantage les ressources des membres du CONEPF en vue d'améliorer la qualité des cours, programmes et services et maximiser l'utilisation et l'impact de nos ressources limitées.
9. Développer notre capacité d'évaluer les résultats d'impact des actions du CONEPF.

### **Mesures de rendement**

1. Nombre de rencontres, échange d'information, de documents et de stratégies des membres qui recherchent l'accréditation;
2. Inventaire des cours et programmes collégiaux, de formation continue et de formation de base offerts actuellement et prévus pour les trois prochaines années par les membres du CONEPF;
3. Les membres se sont concertés, ont développé un plan d'action en ce qui porte sur la révision/développement/adaptation d'un programme d'administration des affaires et pour le médiatiser;
4. L'espace de partage des outils pour l'évaluation de la qualité des cours et programme a été créé;
5. La une grille qui regroupe les opportunités offertes par chaque membre sur la formation professionnelle des professeurs, instructeurs et du personnel administratif a été créé;
6. Une décision a été prise sur la création d'un programme crédité de formation en andragogie ou éducation des adultes;
7. Un mécanisme de coordination et de mise en commun de projets en compétences essentielles a été créé et un projet commun a été déposé.

### **3. Activités réalisées :**

Les activités du Consortium se sont poursuivies sur deux ans au lieu d'une année comme prévue. La prolongation du projet est due, entre autre, au changement de personnel au sein de deux institutions et du niveau de progression des dossiers.

Les résultats sont présentés sous les différentes mesures de rendement.

#### **Nombre de rencontres, échange d'information, de documents et de stratégies des membres qui recherchent l'accréditation**

Une rencontre formelle en présentiel a eu lieu à Vancouver en février 2017. Toutes les institutions membres y étaient sauf pour l'École technique et professionnelle – Université de Saint-Boniface qui n'a pas pu s'y rendre pour cause d'urgence. Lors de cette rencontre, les membres ont fait un retour sur le développement des dossiers

prioritaires pour chacun et ont présenté les principaux enjeux qui les motivent. Une discussion sur les activités de collaboration et sur les stratégies de suivi a également eu lieu.

L'importance d'une telle rencontre en présentiel sur deux jours ne peut être surestimée. En plus d'apprendre les uns des autres sur les défis et solutions, c'est une occasion de développer des relations privilégiées qui mènent à l'implantation de stratégies de collaboration impliquant tous les membres du Consortium mais qui encourage également la collaboration interinstitutionnelle sur des sujets spécifiques. Les discussions se poursuivent donc bien après cette rencontre. À titre d'exemple, le Collège Éducentre et le Collège Matthieu ont revu leur protocole d'entente générale et le programme spécifique de formation en petite enfance. Le Collège Matthieu a signé une entente avec le Centre collégiale de l'Alberta. Le Collège Nordique a conçu une entente avec le Collège Éducentre pour l'accès aux services de mentorat de leur conseillère pédagogique en formation du français langue seconde, ce qui a permis au Collège Nordique de développer ses propres capacités dans le domaine.

### **Inventaire des cours et programmes collégiaux, de formation continue et de formation de base offerts actuellement et prévus pour les trois prochaines années par les membres du CONEPF**

L'inventaire des cours et des programmes collégiaux a été discuté, mais n'a pas été mis-à-jour. Nous avons constaté qu'il est complexe de garder une telle liste à jour vu les changements rapides dans la programmation des uns et des autres. Ce volet ne sera probablement pas maintenu vu l'investissement important en temps et ressources humaines pour le garder à jour.

### **Les membres se sont concertés et ont développé un plan d'action en ce qui porte sur la révision/développement/adaptation d'un programme d'administration des affaires et pour le médiatiser**

Une demande de financement a été déposée par le Collège Éducentre et l'École technique et professionnelle – Université de Saint-Boniface auprès de Développement économique de l'Ouest. Ce projet devait permettre de médiatiser la première année du programme d'administration des affaires de l'École technique et professionnelle – Université de Saint-Boniface et de développer une spécialisation en économie sociale. Il était de plus prévu de créer la possibilité de suivre la formation sur deux ans visant l'obtention d'un diplôme en administration des affaires ou de suivre la formation sur un an pour l'obtention d'un certificat. Employant une approche modulaire, les individus auraient pu suivre des cours spécifiques sans crédits – ce qui aurait pu venir en aide aux groupes communautaires en quête de développement des compétences de ses employés.

Cette soumission n'a malheureusement pas été retenue par DEO. Mais le document étant bien étoffé, nous permettra de resoumettre auprès d'autres bailleurs de fonds.

**L'espace de partage des outils pour l'évaluation de la qualité des cours et programme a été créé**

Le besoin du développement de cette capacité ne s'est pas avéré prioritaire et vu la réduction importante entre la proposition et le montant financé, ce résultat n'a pas été réalisé. Par contre des stratégies et outils concernant le marketing ont été placés dans une "drop box" et rendu accessible aux membres.

**La une grille qui regroupe les opportunités offertes par chaque membre sur la formation professionnelle des professeurs, instructeurs et du personnel administratif a été créé**

Ce résultat n'a pas été atteint pour les mêmes raisons évoquées ci-haut.

**Une décision a été prise sur la création d'un programme crédité de formation en andragogie ou éducation des adultes**

Ce résultat n'a pas été atteint pour les mêmes raisons évoquées ci-haut.

**Un mécanisme de coordination et de mise en commun de projets en compétences essentielles a été créé et un projet commun a été déposé**

Deux projets sur les compétences essentielles ont été développés et soumis par les membres.

Le Collège Educacentre et Pluri-elles ont collaboré sur la soumission d'un projet sur les compétences essentielles auprès du Bureau pour l'alphabétisme et les compétences essentielles (BACE) et ce conjointement avec ACCESS, un organisme autochtone de la C.B.

Quatre membres du Consortium se sont regroupés pour participer à une proposition nationale conjointe déposée par le RESDAC et l'ACUFC auprès du BACE.

Malheureusement, ces deux propositions n'ont pas été retenues par le BACE.

**Conclusion :**

En somme, le principal des activités prévues pour la période à l'étude a été complété ou partiellement complété.